

Les évêques pélagiens déposés, Nestorius et Ephèse.

Lorsque, vers le milieu de 418, Zosime, évêque de Rome, promulgue sa *Tractoria*, par laquelle, à l'instar du concile de Carthage (418) et de l'édit impérial (418), il condamne lui aussi la doctrine pélagienne, 19 évêques de l'Italie du Sud, sous la direction de Julien d'Eclane, refusent d'y souscrire. Julien d'Eclane fait encore une tentative pour convaincre le pape de l'orthodoxie de ses opinions, écrit des lettres à la cour de Ravenne et à Rufus de Thessalonique, prend la parole à Rome et essaye de démontrer, surtout par son ouvrage *Ad Turbantium*, que la doctrine d'Augustin est pleine d'erreurs. Rien n'y fait : Julien et ses partisans sont non seulement déposés mais aussi exilés¹⁾. En Orient, Julien trouve d'abord refuge auprès de Théodore de Mopsueste et y écrit son *Ad Florum*, ouvrage composé de huit livres, contre lequel Augustin réagira par son *Opus imperfectum*²⁾. Théodore, quoiqu'au début assez favorable à Julien, n'hésitera pourtant pas à condamner celui-ci ultérieurement³⁾. Quand, le 10 avril 428, Nestorius devient

¹⁾ Les opinions de Julien concernant la controverse pélagienne durant la période 418-419, nous sont connues principalement à travers les réactions d'Augustin et de Marius Mercator. A côté de cela, on trouve encore quelques fragments complémentaires d'autres ouvrages de Julien, difficiles à dater, dans l'œuvre de Bède le Vénérable. Pour les fragments conservés grâce à ces auteurs, voir CC 88, 335-402.

²⁾ La meilleure exposition de la doctrine de Julien se trouve dans son ouvrage *Ad Florum*, réaction contre le deuxième livre du *De nuptiis et concupiscentia* d'Augustin, écrit vers 420. Dans sa réplique à l'ouvrage de Julien, le *Contra secundam Iuliani responsionem imperfectum opus*, Augustin citera d'abord le texte intégral de Julien, puis exposera ses propres conceptions. La mort empêcha Augustin de réfuter tout l'ouvrage de Julien, composé de huit livres. A sa mort, Augustin avait répondu aux six premiers livres de l'ouvrage de Julien. Pour l'ouvrage de Julien et les répliques d'Augustin, voir AUGUSTINUS, *Contra secundam Iuliani responsionem imperfectum opus*, libri I-III, CSEL 85, 1; libri IV-VI, PL 45, 1337-1608.

³⁾ C'est du moins ce que Marius Mercator nous rapporte dans son introduction à la *Versio symboli Theodori*, cf. *ACTA CONCILIORUM OECUMENICORUM* (= ACO) I, V, 23. Mais il est malaisé de déterminer dans quelle mesure son information est véridique. D'après Mercator, Théodore raffermirait Julien d'abord dans son erreur, mais le condamnera plus tard lors d'un concile en Cilicie. La littérature moderne n'est pas unanime dans l'appréciation de la véracité des informations de Mercator. O. WERMELINGER, *Rom und Pelagius*, Stuttgart, 1975, 252, croit que Mercator dit la vérité; J. GROSS, *Theodor von Mopsuestia, ein Gegner der Erbsündenlehre*, in *Zeitschrift für Kirchengeschichte* 65 (1953-1954), 1-15, rejette le renseignement de Mercator justement parce qu'il croit trouver des points de contact entre la pensée de Théodore et la

patriarche de Constantinople, les évêques pélagiens déposés profitent de l'occasion pour aller plaider leur cause auprès du nouveau chef de l'Église à Constantinople. A l'opposé de son prédécesseur Sisinnius, Nestorius était originaire d'une autre région, à savoir d'Antioche, et bien que ses prédécesseurs immédiats, Sisinnius et Atticus, aient manifesté clairement leur opposition à la doctrine pélagienne⁴), Nestorius n'hésite pas à intervenir auprès du pape Célestin en faveur du chef des évêques pélagiens déposés, Julien d'Eclane, et de ses partisans.

La première partie de cet article cherche à déterminer quelle relation il y eut entre Nestorius et les évêques pélagiens déposés, pour quelle raison Nestorius écrivit à Rome et dans quelle mesure Rome contribua à faire chasser finalement les pélagiens de Constantinople. Nous commençons par un aperçu des sources concernant ces événements; puis, partant de ces sources, nous proposons une interprétation qui s'écarte de ce que la littérature moderne avance à ce sujet, mais qui reste fidèle aux sources originelles. Ensuite nous essayons de dégager si les évêques pélagiens jouèrent un rôle au concile d'Ephèse, et, si oui, lequel. Pour cela aussi nous partons des sources, ce qui nous permettra de définir avec plus de précision la place de Julien d'Eclane et ses amis dans la controverse de 431.

doctrine pélagienne, e.a. en ce qui concerne la mort et le péché originel. Il ne faut pas oublier non plus qu'en 418 Théodore, en réagissant contre l'ouvrage de Jérôme, les *Dialogi contra Pelagianos*, écrit en 415, prit apparemment parti pour les pélagiens. Quoique G. KOCH, *Die Heilsverwirklichung bei Theodor von Mopsueste*, München, 1965, 58-75, trouve que les conclusions de Gross aillent trop loin, il reconnaît quand même que les idées de Théodore sur les points signalés sont équivoques. L'explication de cette ambiguïté se trouve chez Mercator même. Non seulement il prétend que Théodore appuya Julien d'abord, mais il continue aussi à associer étroitement Théodore et Julien, même après avoir mentionné la condamnation de Julien par Théodore à un concile en Cilicie. Les paroles de Mercator pourraient signifier que Théodore changea d'avis quant aux pélagiens, mais nous n'avons aucune certitude là-dessus. Bien que nous soyons peu renseignés sur l'attitude de Théodore envers les pélagiens à la fin de sa vie, il est évident que la décision de Julien d'aller à Mopsueste ne fut pas une décision arbitraire. A part les points de contact doctrinaux signalés plus haut, il ne faut pas négliger non plus le fait que Théodore et le milieu pélagien romain, dans la controverse autour de Jean Chrysostome, prirent position en faveur de celui-ci, ce qui a pu favoriser aussi la sympathie entre les pélagiens et Théodore. Sur la relation entre Théodore et Chrysostome, voir aussi *Ep.* 112, *PG* 66, 669, l. 1-5, et P. BROWN, *Religion and Society in the Age of Saint Augustine*, London, 1972, 214-216.

⁴) Cela ressort de la réponse du pape Célestin à une lettre de Nestorius. Voir *ACO* II, II, 7.

I. LES ÉVÊQUES DÉPOSÉS ET NESTORIUS

Les sources

Que Julien et ses amis firent appel à Nestorius ressort des paroles de Marius Mercator : « Quoique Nestorius, en ce qui concerne l'hérésie de Pélage et de Célestius, pensât et enseignât de manière orthodoxe, il crut pourtant devoir admettre dans son amitié Julien, évêque d'Eclane, porte-drapeau et champion de cette hérésie, de même que les partisans de celui-ci »⁵).

Julien et ses amis recoururent non seulement à Nestorius, mais aussi à l'empereur comme en témoigne une lettre de Nestorius au pape Célestin : « Un certain Julien, et Florus, Orontius et Fabius, se disant évêques d'Occident, se présentèrent souvent devant notre très pieux et très illustre empereur et en pleurs exposèrent leur cause, prétendant être des croyants orthodoxes qui, en des temps orthodoxes, endurèrent la persécution; ils nous visitèrent souvent nous aussi et, bien que nous les eussions souvent éconduits, ils ne cessèrent de le faire, mais continuèrent, jour après jour, à remplir les oreilles de tous de leurs paroles émises en pleurant »⁶). La réponse du pape Célestin se faisant attendre, Nestorius lui écrivit encore plusieurs lettres. Le texte d'une d'entre elles s'est conservé : « Souvent j'écrivis à votre béatitude à cause de Julien, Orontius et les autres, qui revendiquent pour eux la dignité épiscopale et visitent souvent notre très pieux et illustre empereur et nous importunent de leurs plaintes réitérées, étant exilés de l'Occident en des temps orthodoxes. A leur sujet nous ne reçûmes jusqu'ici pas de missives de la part de votre dignité; si j'en avais, je pourrais leur répliquer et répondre promptement à leurs lamentations. Maintenant, à cause de leurs paroles incertaines, nous n'avons aucun appui qui puisse nous guider, puisque d'autres les appellent hérétiques et disent qu'ils furent chassés d'Occident, tandis qu'eux-mêmes jurent avoir été calomniés et, à cause d'une fausse allégation, avoir supporté le

⁵) *Nestorii capitula et sermones a Mario Mercatore translati*, ACO I, V, 60 : « contra haeresim Pelagii seu Caelestii ... quamvis recte sentiret et doceret, *Iulianum* tamen ex episcopo Eclanensi, cum participibus suis huius haeresis signiferum et antesignanum ... in amicitiam interim censit suscipiendum ».

⁶) ACO I, II, 12 : « *Iulianus* quidam et Florus et Orontius et Fabius, dicentes se Occidentalium partium episcopos, saepe et piissimum et praedicatissimum imperatorem adierunt ac suas causas defleverunt tamquam orthodoxi temporibus orthodoxis persecutionem passi; saepe eadem et apud nos lamentes ac saepe reiecti, eadem facere non desierunt, sed insistent per dies singulos implentes aures omnium vocibus lacrimosis ».

péril pour leur foi orthodoxe. Il nous pèse d'ignorer laquelle de ces deux affirmations est vraie. Car avoir pitié d'eux si ce sont des hérétiques, est un crime; d'autre part, ne pas avoir pitié d'eux s'ils souffrent d'une fausse accusation, est dur et impie. Que votre personne très aimée de Dieu veuille donc nous renseigner, nous qui jusqu'ici sommes tirés des deux côtés, c'est-à-dire vers la haine et vers la compassion à leur égard, mais nous voulons apprendre quelle attitude nous devons adopter envers eux»⁷⁾. Quoi qu'il en soit, l'appel de Julien et ses amis à l'empereur n'eut que peu de succès. En effet, Marius Mercator raconte qu'il remit un *Commonitorium* concernant Célestius non seulement à l'Église de Constantinople et aux gens pieux mais aussi à l'empereur Théodose lui-même et il continue ainsi: «Quand, grâce à ce *Commonitorium*, l'erreur extrêmement funeste fut connue, un ordre impérial chassa de Constantinople Julien, défenseur et disciple de Célestius, avec les autres alliés et compagnons, mais aussi Célestius lui-même»⁸⁾.

En ordonnant les principaux faits rapportés par ces différentes sources, on s'aperçoit que Julien et ses amis sont reçus à Constantinople par Nestorius, quoique celui-ci, au dire de Mercator, professe à l'égard de la doctrine pélagienne des idées très orthodoxes. La première lettre de Nestorius à Rome mentionne parmi les évêques déposés les noms de Julien, de Florus⁹⁾, d'Orontius et de Fabius. De plus, ces évêques

⁷⁾ ACO I, II, 14: «*Saepe scripsi beatitudini tuae propter Iulianum Orontium et ceteros, qui sibi usurpant episcopalem dignitatem et creberrimam aditionem apud piissimum et praedicatissimum imperatorem faciunt nosque concidunt frequentibus lamentationibus, tamquam temporibus orthodoxis de Occidente proiecti. et huc usque scripta de his a tua veneratione non suscepimus; quae si haberem, possem eis respondere daremque compendiosum responsum luctibus eorum. nunc enim ab incertis dictis eorum non habeat quis ad quod se convertat, aliis haereticos eos vocantibus et ideo de Occidentalibus partibus proiectos esse dicentibus, ipsis vero iurantibus calumniam se sustinuisse et periculum pro orthodoxa fide ex subreptione perpessos, quorum utrumvis certum sit, nobis gravis est ignorantia. nam condolere eis, si vere haeretici sunt, crimen est; et iterum non condolere, si calumniam sustinent, durum et impium est. dignetur igitur amantissima dei anima tua informare nos, qui ad utrumque momentum huc usque dividimur, id est et ad odium et ad miserationem eorum, doceri autem volumus quam de his sententiam teneamus*».

⁸⁾ ACO I, V, 65: «*per quod commonitorium cognito funestissimo errore imperiali praecepto tam Iulianus defensor et sequax eius cum ceteris sociis et participibus suis quam postea idem Caestius de Constantinopolitana urbe detrusi sunt*».

⁹⁾ C'est à lui que Julien dédia sa réplique au deuxième livre du *De nuptiis et concupiscentia*. Ce Florus semble beaucoup plus âgé que Julien puisque, dans *Ad Florum, Opus imperfectum* I, 2, CSEL 85, 1, 6, Julien l'appelle *pater*. En raison de cela l'affirmation de F. THONNARD, *Premières polémiques contre Julien*, (Bibliothèque augustinienne, 23), Paris, 1974, 11, que Florus et Julien furent compagnons d'étude, nous semble

ne semblent pas faire appel à Nestorius seul, mais aussi à l'empereur. Comme Célestin tarde assez longtemps à répondre, Nestorius envoie plusieurs lettres, comme il ressort de la deuxième lettre conservée, mais le pape garde le silence. La deuxième lettre montre aussi qu'à ce moment-là il y a à Constantinople des adversaires des pélagiens qui prétendent que ces derniers furent chassés d'Occident comme hérétiques. Ce qui est important dans cette deuxième lettre, c'est que Nestorius, encore une fois et avec insistance, demande l'avis du pape parce que, déconcerté par les propos obscurs des pélagiens, il ne sait pas quel parti prendre. Son ignorance au sujet des évêques pélagiens l'inquiète. Entretemps Marius Mercator aussi semble s'opposer aux pélagiens à Constantinople et signale explicitement que c'est grâce à son *Commonitorium* que les pélagiens furent expulsés de Constantinople.

Interprétation

Pour nous, il est hors de doute que les évêques pélagiens déposés se rendirent à Constantinople très peu de temps après l'installation de Nestorius comme évêque de cette ville. En comparant entre elles la première et la deuxième lettre de Nestorius au pape Célestin, on constate que la première ne fait mention que du recours des pélagiens à Nestorius et à l'empereur et ne signale pas la présence d'éventuels adversaires des pélagiens à Constantinople¹⁰). La deuxième, nettement postérieure à la première, — Nestorius prétend qu'il écrivit plusieurs fois déjà, de sorte que plusieurs mois s'écoulèrent sans doute — montre qu'il y a à Constantinople un certain nombre de gens qui prétendent que Julien et ses amis sont des hérétiques chassés d'Occident¹¹. Cela indique qu'à ce moment-là les adversaires des pélagiens sont au courant de l'arrivée des évêques déposés et exilés, et réagissent contre leur présence.

D'autre part on constate qu'un édit, promulgué par l'empereur Théodose le 30 mai 428, condamne bon nombre d'hérésies¹²). Parmi

douteuse. De plus, il n'est pas établi que Julien fit ses études à Rome. Augustin, *Ep.* 101, 4, *CSEL* 34, 542-543, donne plutôt l'impression que le père de Julien, Mémor, s'occupe lui-même de l'instruction de son fils, car Augustin lui recommande de faire lire à son fils le *De musica* et c'est à lui qu'Augustin demande d'envoyer Julien en Afrique. Il est donc dangeureux de prétendre, sans indication aucune dans les sources, que Julien étudia à Rome, fut l'élève de Pélage et noua amitié avec Célestius et Florus. Voir aussi note 37.

¹⁰) Cf. *ACO* I, II, 12-13.

¹¹) Cf. *ACO* I, II, 14.

¹²) Voir T. MOMMSEN, *Theodosiani libri XVI cum constitutionibus Sirmondianis voluminis I pars posterior*, Dublin-Zürich, 1971 (= 1904), XVI, 5.

les trois premières erreurs signalées, il y a celle des ariens et celle des apollinaristes. La deuxième partie de la première lettre de Nestorius à Célestin commence précisément par ces deux doctrines. Or nous savons que Nestorius, moine d'Antioche, fut formé selon la tradition de l'école antiochienne et que c'est à Antioche surtout qu'on s'opposa avec vigueur à l'arianisme et à l'apollinarisme¹³). On peut en conclure que Nestorius joua apparemment un rôle important dans la naissance de l'édit de l'empereur. Ce qui est remarquable c'est l'absence du pélagianisme parmi les quelque vingt hérésies énumérées. Et c'est justement au sujet des pélagiens que Nestorius s'informe à Rome. La conclusion qui s'impose sans doute c'est que Julien et ses amis recoururent à Nestorius et à l'empereur Théodose avant la promulgation de l'édit de celui-ci, et que, à cause de la confusion déjà signalée, on préféra remettre à plus tard une éventuelle prise de position à l'égard des pélagiens¹⁴); comme la promulgation de l'édit de l'empereur Théodose se fit dans les deux mois consécutifs à l'installation de Nestorius à Constantinople et que celui-ci n'eut pas encore de réponse de Rome au moment de la promulgation, l'absence du pélagianisme dans la liste des hérésies s'explique.

Reste à savoir pourquoi Julien et ses amis choisirent de faire appel à Nestorius. Nous disposons d'un certain nombre de témoignages dont il ressort que Nestorius prit nettement position en faveur du péché originel, rejeté par les pélagiens. Il y a d'abord le témoignage de Nestorius lui-même¹⁵), puis il y a celui de Mercator¹⁶). Ensuite il y a l'affirmation formelle de Célestin que Nestorius professe une doctrine correcte quant au péché originel¹⁷). Comment expliquer alors que Nestorius, qui par rapport à ce sujet essentiel soutient une opinion qui s'écarte de celle des pélagiens, les accueille quand même?

La littérature moderne sur ce sujet attire l'attention sur la relation

¹³) Voir F. LOOFS, *Nestorius and His Place in the History of Christian Doctrine*, Cambridge, 1914, 65.

¹⁴) Si M. JUGIE, *Nestorius et la controverse nestorienne*, Paris, 1912, croit que les pélagiens ne se trouvent pas sur la liste des hérésies citées parce qu'ils ne présentaient aucun danger pour l'Orient, il faut faire remarquer que les donatistes et les valentiniens non plus ne constituaient aucun danger pour l'Orient. J. SPEIGL, *Der Pelagianismus auf dem Konzil von Ephesus*, in *Annuaire Historiae Conciliorum* 1 (1969), 3-4, est du même avis que nous.

¹⁵) Voir F. NAU, *Nestorius. Le livre d'Héraclide de Damas*, Paris, 1910, 70.

¹⁶) ACO I, V, 61.

¹⁷) ACO I, II, 11.

qu'il y eut entre Nestorius et Théodore de Mopsueste¹⁸). Celui-ci aurait été le maître de Nestorius qui, avant de se rendre à Constantinople, aurait visité Théodore. C'est ce qui expliquerait pourquoi Julien et ses amis allèrent à Constantinople lui demander son appui¹⁹).

A notre avis, cette explication soulève bien des objections. Il ne faut tout de même pas oublier que Théodore fut évêque de Mopsueste depuis 393 déjà, alors que la naissance de Nestorius se situe après 381²⁰), ce qui rend très peu probable que Théodore a été le maître de Nestorius²¹). Certaines sources font mention d'une visite de Nestorius à Théodore avant que celui-là ne se soit rendu à Constantinople²²) et Marius Mercator ajoute que Nestorius fut induit en erreur par Théodore²³). Mais, sur ce point, il faut prendre les informations de Mercator avec beaucoup de circonspection. N'est-ce pas ce même Marius Mercator qui prétend que Théodore aurait condamné Julien après l'avoir hébergé d'abord²⁴)? Et comment alors Théodore pourrait-il avoir fourvoyé Nestorius sur ce point?

A notre avis, il est possible de donner une réponse autrement adéquate aux objections indiquées. Les prédécesseurs de Nestorius, Atticus et Sisinnius, se prononcèrent contre les pélagiens, comme il

¹⁸) Voir par exemple M.Th. DISDIER, *Le pélagianisme au concile d'Ephèse*, dans *Echos d'Orient* 34 (1931), 318-319.

¹⁹) SPEIGL, *a.c.*, p. 3, a raison de faire remarquer que c'est Marius Mercator qui mélangea indûment Théodore, Nestorius et la doctrine pélagienne. Il relève les différences fondamentales qu'il y a entre ces trois doctrines théologiques. Il se demande d'ailleurs dans quelle mesure Nestorius connaissait la doctrine de Pélagie et met en lumière l'absence de prises de position polémiques à ce sujet chez Nestorius. Au centre de la doctrine pélagienne il y a le refus de la doctrine du péché originel, refus contre lequel Nestorius prêcha. Cf. MERCATOR lui-même, *ACO*, I, V, 60 et suiv.

²⁰) Ainsi P.Th. CAMELOT, *Nestorius*, dans *Catholicisme* 9 (1982), 1169.

²¹) Voir aussi LOOFS, *o.c.*, 65. L'information selon laquelle Nestorius fut l'élève de Théodore fut empruntée à l'hagiographie de Barhadbesabba (évêque syrien, fin sixième — début septième siècle). Cf. *PATROLOGIA ORIENTALIS*, (= *PO*) 9, p. 517.

²²) Cf. BARHADBESABBA, *PO* 9, p. 519-520; EVAGRIUS SCHOLASTICUS (536-600), *Historiae ecclesiasticae* I, 252, *PG* 86, 2, 2495.

²³) Voir aussi note 19. M. JUGIE déjà, dans *Nestorius et la controverse nestorienne*, Paris, 1912, p. 137-149, montra que dans le domaine de la christologie, il y a une assez grande correspondance entre Nestorius et Théodore. L'article plus récent d'A. ZIEGERNAUS, *Die Genesis des Nestorianismus*, dans *Münchener theologische Zeitschrift* 23 (1972), 335-353, va dans le même sens. Cela n'est pas étonnant : Jean d'Antioche, qui combattit les conceptions christologiques de Cyrille, vient aussi d'Antioche tout comme Théodore et Nestorius. Qu'ils y aient subi l'influence des idées ambiantes est assez normal.

²⁴) Voir note 3.

ressort clairement de la missive du pape Célestin à Nestorius²⁵). Sisinnius, prêtre originaire d'un faubourg de Constantinople²⁶), semble avoir prolongé la ligne tracée par son prédécesseur, Atticus. Après la mort de Sisinnius, c'est à un moine d'Antioche que l'empereur demande de devenir évêque de Constantinople. Nestorius est donc un étranger dans cette ville et aura dû, au début, se mettre au courant des affaires locales. Les pélagiens saisissent l'occasion pour demander la réouverture de leur cause. Si l'on admet que Nestorius ignore qui étaient Julien et ses amis, — parce que ceux-ci lui avaient donné une fausse idée de leur affaire²⁷) —, tout s'explique logiquement. Comme il s'agit d'évêques occidentaux prétendant avoir été injustement déposés, Nestorius demande à l'évêque de Rome, la vieille ville impériale, de plus amples renseignements sur leur déposition. Ces lettres envoyées à Rome ne traitent pas des positions pélagiennes de Julien et ses amis, peut-être parce que ceux-ci n'en parlaient pas, nullement parce que Nestorius, tout à fait orthodoxe sur ce chapitre, aurait voulu dissimuler quoi que ce soit. De plus, il est frappant que Nestorius, comme en témoigne sa lettre, garde toujours ses distances envers Julien et ses amis²⁸). Les lettres de Nestorius ne permettent nullement de conclure à une relation cordiale entre lui et les évêques pélagiens. On a plutôt l'impression que ceux-ci l'importunent. C'est pourquoi il nous semble improbable que l'ignorance de Nestorius soit feinte, comme si, sous le prétexte de la question pélagienne, il ne voulut qu'entamer un échange d'idées avec le pape au sujet des problèmes christologiques²⁹).

Que Nestorius voulut gagner le pape à ses vues dans les controverses christologiques nous paraît chose certaine. Cyrille aussi le fit. D'ailleurs, dans les deux lettres à Célestin, la question christologique occupe une

²⁵) Voir note 4.

²⁶) Voir par exemple B. KÖTTING, *Sisinnios I*, dans *Lexikon für Theologie und Kirche* 9 (1964), 798.

²⁷) Dans la deuxième lettre conservée au pape Célestin, Nestorius dit explicitement qu'il ne sait pas que penser de Julien et ses amis à cause du manque de clarté qui les entoure : « nunc enim ab incertis dictis eorum non habeat quis ad quod se convertat ... ». Cf. *Collectio Veronensis*, ACO, I, II, p. 14.

²⁸) Des paroles comme *reieci* (ACO I, II, 12), *nosque concidunt frequentibus lamentationibus, dividimur ad odium et ad miserationem* ou *defecimus ... dissimulantes* ne font certainement pas preuve d'une amitié intime. C'est avec raison que Wermelinger fait remarquer (o.c., 252) : « Nestorius verhandelt über einen Appellationsfall, der nicht ohne die römische Kirche gelöst werden kann ».

²⁹) J. SPEIGL, a.c., 6-8, défend le contraire.

place importante³⁰). Mais cela ne suffit pas pour prétendre que Nestorius fit semblant de tout ignorer en ce qui concerne les pélagiens. En supposant que Nestorius sût qui étaient les pélagiens, il s'ensuit qu'il aurait plus sûrement gagné la sympathie de Rome en annonçant au pape qu'il avait éconduit les pélagiens qui avaient sollicité son soutien. Une attitude plus résolue dans une affaire que Rome prenait à cœur lui aurait certainement attiré beaucoup plus de considération à Rome! Sa demande d'informations à Rome ne s'explique que si on accepte que Nestorius ignore *vraiment* qui étaient ces évêques déposés. Il ne faut pas oublier non plus que, selon les lettres de Nestorius, il ne s'agit que d'un petit groupe : il ne nomme que quatre personnes : Julien, Florus, Orontius et Fabius. En outre, la question pélagienne affecta-t-elle l'Orient aussi profondément que l'Occident? Antioche et Jérusalem, comme Alexandrie aussi d'ailleurs³¹), attendirent assez longtemps pour répondre à la *Tractoria*, promulguée en 418 par le pape Zosime, et les évêques de l'Italie du Sud ne jouèrent aucun rôle dans le conflit à ce moment-là. Bref, partant du fait que Nestorius ne fut pas au courant du cas des évêques pélagiens déposés, — et ce qui précède porte à le croire —, on comprend bien pourquoi Nestorius demande de plus amples explications à Rome.

Pendant que Nestorius attend la réponse de Rome, Marius Mercator va se mêler au débat en Orient³²). A notre avis, Amann³³) a démontré de façon tout à fait convaincante que Marius Mercator ne fait pas fonction de légat papal à Constantinople. Par son *Commonitorium* il renseigne l'empereur sur l'erreur pélagienne. L'introduction de ce *Commonitorium super nomine Caelestii*³⁴) précise la date de son intervention : le consulat de Florentius et de Denys; donc en l'an 429³⁵), il présenta son *Commonitorium* non seulement à l'Église de Constantinople, mais aussi à l'empereur. Il se targue de ce que

³⁰) Voir par exemple la première lettre, *ACO*, I, II, 12-14.

³¹) Cf. WERMELINGER, *o.c.*, p. 210.

³²) Les paroles *aliis haereticos eos vocantibus* de la deuxième lettre de Nestorius à Célestin y feraient-elles allusion? Cf. *ACO* I, II, 14.

³³) E. AMANN, *L'affaire Nestorius vue de Rome*, dans *Revue des sciences religieuses* 23 (1949), 15-17.

³⁴) *ACO*, V, 65.

³⁵) *Ibidem*. L'année 429, du point de vue chronologique, concorde très bien avec le fait que Nestorius, dans sa deuxième lettre au pape Célestin, mentionne qu'il y a à ce moment-là des gens à Constantinople qui prétendent que Julien et ses amis sont des hérétiques. Voir ce que nous avons déjà dit plus haut. Cf. aussi note 32.

l'empereur, mis au courant de l'erreur pélagienne par cet ouvrage, bannit Julien et ses amis. Cela ne lui a sans doute pas coûté beaucoup de peine : les lettres de Nestorius montrent que Julien et ses collègues importunèrent l'empereur et Nestorius à plusieurs reprises. Le bannissement des évêques pélagiens suivra peu de temps après, peut-être en 429 déjà.

Rome, consultée plusieurs fois, ne joua donc aucun rôle dans l'expulsion des évêques pélagiens hors de Constantinople³⁶). La première lettre du pape Célestin à Constantinople date du 11 août 430, mais alors Julien et ses amis furent déjà exilés.

Quant à d'éventuels contacts ultérieurs entre Nestorius et Julien et ses amis, on n'en trouve aucun indice. Il en est de même en ce qui concerne d'éventuelles relations entre Célestius et les évêques déposés. Nestorius ne mentionna jamais le nom de Célestius dans sa correspondance avec Rome, conserva toujours ses distances à l'égard des évêques pélagiens, mais écrivit tout de même une lettre de consolation à Célestius qui fut exilé un certain temps après les évêques³⁷).

³⁶) Voir par contre, H. JEDIN, *Handbuch der Kirchengeschichte*, II, 1 : *Die Reichskirche nach Konstantin dem Grossen*, Freiburg-Basel-Wien, 1973, 181 : «Caelestius und Julian versuchten 429/430 bei Kaiser Theodosius II und dem Patriarchen Nestorios eine neue Untersuchung ihres Falles und Wiederaufnahme in die Kirche zu erreichen, scheiterten aber am Widerstand Papst Cölestins».

³⁷) Quant aux relations personnelles entre Pélage et Célestius d'une part et Julien et ses amis d'autre part, on se perd en conjectures. Il est frappant de voir que Julien ne renvoie presque jamais à Pélage ou à Célestius. Rien dans son œuvre n'indique qu'il ait connu Pélage personnellement. De plus, Julien ne se réfère qu'une seule fois explicitement à un ouvrage de Pélage, dans son *Ad Florum* (*Opus imperfectum* IV, 112, PL 45, 1405). Le contexte montre qu'il s'agit du *De natura* de Pélage, écrit en 414 en Orient. Julien ne l'emploie qu'au moment où il écrit son propre livre en Cilicie. En outre, on peut se demander quand Julien commença à éprouver de la sympathie pour la doctrine pélagienne. Selon MARIUS MERCATOR, *Commonitorium super nomine Caelestii*, ACO, I, V, 68, Julien vécut en communauté avec le pape Innocent jusqu'à la mort de celui-ci, malgré qu'Innocent eût condamné Pélage et Célestius. Mercator signale que la pensée de Julien, à ce moment-là, fut tout à fait orthodoxe et que, sans doute, il condamna lui aussi Pélage et Célestius. PROSPER, au contraire, dans son *Chronicum integrum*, PL 51, 591, rapproche, en l'an 413 déjà, les noms de Pélage, de Célestius et de Julien. Mais tandis que Mercator fut témoin des événements en Italie, où il séjourna à ce moment, nous ignorons sur quoi Prosper, dont l'œuvre est à dater vers 455, fonde son assertion. Le témoignage de BÈDE LE VÉNÉRABLE, *Historia ecclesiastica* I, 10, nettement redevable à Prosper, ne nous avance guère sur ce point.

Augustin, par contre, dit explicitement dans son *Contra Iulianum*, PL 44, 648, que, si Julien avait écouté Innocent au moment où ce dernier, comme le texte le montre, était encore vivant, il n'aurait jamais été pris dans les pièges pélagiens, ce qui semble indiquer que Julien eut déjà de la sympathie pour le pélagianisme antérieurement. De toute façon, ce n'est qu'après la promulgation de la *Tractoria* de Zosime que Julien se présente sous son

II. LES ÉVÊQUES DÉPOSÉS ET LE CONCILE D'EPHÈSE

Tandis que les évêques pélagiens sont exilés de Constantinople, les difficultés entre Nestorius et Cyrille vont en s'accroissant. Comme c'est surtout le sort des évêques pélagiens en Orient qui nous intéresse, nous ne nous y arrêterons pas mais porterons notre attention sur l'attitude d'Ephèse à l'égard des pélagiens.

Les sources

Le concile d'Ephèse (431) désigne nommément le pélagianisme et le condamna. En effet, le canon 1³⁸) dit que les évêques ayant les mêmes convictions que Célestius seront déposés. La même sentence se répète dans le canon 4³⁹).

Ce qui est plus intéressant pour nous, — et d'une très grande importance pour déterminer avec précision la position des pélagiens à ce concile —, c'est une série de documents, dont il ressort que le groupe autour de Cyrille et celui autour de Jean d'Antioche s'accusent mutuellement de compter des pélagiens dans leur sein⁴⁰).

D'abord Cyrille. Le 1^{er} juillet, le synode dans lequel il siège, envoie à l'empereur à Constantinople une relation où on lit sur le parti de

vrai jour et commence une polémique avec Augustin. Qu'il y eût déjà une certaine sympathie pour les idées pélagiennes en Italie avant la promulgation de la *Tractoria*, ressort, par exemple, de la lettre qu'Augustin écrivit en 417 à Paulin de Nole et dans laquelle il avertit celui-ci du fait qu'il réside aussi des pélagiens en Campanie; cf. *Ep.* 186, *CSEL* 57, p. 45 et suiv. Quoi qu'il en soit, il nous semble qu'il y eut toujours une certaine distance entre Pélagius et Célestius d'une part et les évêques pélagiens de l'Italie du Sud de l'autre. En tout cas, on ne les voit jamais agir en commun. Cela est tout à fait évident quand Célestius et le groupe des évêques déposés demeurent à Constantinople. Nestorius se comporte autrement à l'égard de Célestius qu'à l'égard de Julien et ses amis. Quand il écrit à Rome au sujet de la déposition des évêques, il ne parle pas de Célestius. Alors que, par la suite, Nestorius resta toujours très réservé vis-à-vis de Julien et ses amis, il écrira une lettre de consolation à Célestius après l'expulsion de ce dernier. Célestius doit avoir eu la faculté de circonvenir les gens. En 417, par exemple, il parvint à convaincre Zosime, pour un temps, de l'orthodoxie de ses conceptions. Voir aussi *ACO* I, 4, 65. De la présentation des faits par Mercator on peut déduire que Julien et ses amis furent expulsés de Constantinople avant Célestius, ce qui prouve qu'à Constantinople on fit apparemment une distinction entre eux.

³⁸) Voir J.D. MANSI, *Sacrorum conciliorum nova et amplissima collectio*, Florentiae, 1760, IV, 1472.

³⁹) Voir MANSI, *o.c.*, IV, 1473.

⁴⁰) Pour plus de données sur cette question, voir P.-Th. CAMELOT, *Ephèse et Chalcédoine*, 54; 70-72; 209-211; cf. aussi C. PIETRI, *Roma Christiana. Recherches sur l'Église de Rome, son organisation, sa politique, son idéologie de Miltiade à Sixte III (311-440)*, Rome, 1976, 1380 et suiv.

Jean d'Antioche : « Ainsi un petit groupe de de 37 personnes entoure encore Nestorius et le vénérable Jean d'Antioche (...) ⁴¹⁾ ; à ce groupe appartiennent aussi d'autres personnes qui adhèrent à l'hérésie pélagienne et professent des idées contraires à la piété » ⁴²⁾.

Cette même plainte sera répétée dans une lettre au clergé de Constantinople : « Ceux-ci n'ont plus aucune possibilité de communion avec l'Église, puisque certains d'entre eux, en vertu de leur pouvoir sacerdotal, pourraient faire tort à d'autres ou les avantager, et qu'en outre, certains autres encore furent déjà déposés, surtout parce qu'il fut démontré qu'ils adhèrent manifestement aux idées de Nestorius et de Célestius, par leur refus de condamner, en union avec nous, Nestorius » ⁴³⁾.

Mais Jean d'Antioche non plus n'y va pas de main morte. Dans une lettre à Rufus de Thessalonique il écrit qu'il y a des pélagiens dans le groupe de Cyrille et Memnon : « Eux (Cyrille et Memnon) reçurent tout de suite dans leurs rangs ceux qui furent expulsés par différents diocèses et provinces. Parmi eux il y en a qui sont accusés d'hérésie et professent les mêmes idées que Célestius et Pélage : ce sont des euchites ou enthousiastes et c'est pour cette raison qu'ils furent bannis de leur diocèse ou de leur lieu de naissance. Cyrille et Memnon, méprisant l'ordre ecclésiastique, les admirent dans leur communauté, alors qu'ils ont rassemblé de partout une grande foule et qu'ils aiment mieux exposer leur doctrine avec tyrannie qu'avec piété » ⁴⁴⁾.

⁴¹⁾ Dans la partie non citée, il est dit que le plus grand nombre des partisans de Jean sont des adeptes de Nestorius.

⁴²⁾ ACO I, I, 3, 12 : « ὡς ἀπολειφθῆναι παρὰ Νεστορίῳ καὶ τῷ εὐλαβεστάτῳ ἐπισκόπῳ Ἰωάννῃ τῷ Ἀντιοχείας τριάκοντα καὶ ἑπτὰ μικρῶ : ... (...), τοὺς μὲν ἐπὶ δογμάτων διαστροφῇ ὡς Πελαγιανούς τε ὄντας καὶ ἐναντία τῆς εὐσεβείας φρονήσοντας ».

⁴³⁾ ACO I, I, 3, 27 : « οἵτινες τῆς ἐκκλησιαστικῆς κοινωνίας, μηδεμίαν ἔχοντες ἄδειαν ὡς ἐξ αὐθεντίας ἱερατικῆς εἰς τὸ δύνασθαι τινὰς βλάπτειν ἐκ ταύτης ἢ ὠφελεῖν διὰ τὸ καὶ τινὰς ἐν αὐτοῖς εἶναι καθηρημένους, πρὸ πάντων μὲν τὰ Νεστορίου καὶ τὰ Κελεστιίου φρονήματα ἐπιφερόμενοι σαφέστατα ἀπεδείχθησαν ἐκ τοῦ μὴ ἐλέσθαι μεθ' ἡμῶν Νεστορίου καταψηφίσασθαι ».

⁴⁴⁾ ACO I, I, 3, 42 : « Τοὺς γάρ ὑπὸ διαφόρων διοικήσεων καὶ ἐπαρχιῶν γενομένους ἀκοινωνήτους εὐθὺς εἰς κοινωνίαν ἐδέξαντο, πρὸς τούτοις δὲ καὶ Πελαγίῳ (Εὐχίται γὰρ εἰσιν εἴτ' οὖν Ἐνθουσιασταί, δι' ὃ καὶ ἀκοινωνῆτοι ἦσαν τῷ τε διοικητῇ καὶ τῷ μητροπολίτῃ) τῆς ἐκκλησιαστικῆς εὐταξίας καταφρονήσαντες εἰς κοινωνίαν ἐδέξαντο αὐτούς, τὸ πλῆθος ἑαυτοῖς πανταχόθεν ἄθροίζοντες καὶ τυραννικῶς μᾶλλον ἢ εὐσεβῶς δογματίζειν σπουδάζοντες ». A ce même Rufus de Thessalonique, Julien avait déjà écrit une lettre en 418-419 pour le convaincre de l'exactitude de ses opinions. Pour des fragments de cette lettre, voir CC 88, 336-340.

Ces deux sources nous semblent intéressantes parce qu'elles nous éclairent sur l'attitude des partis en présence vis-à-vis des pélagiens et qu'elles illustrent le degré de connaissance — ou faut-il dire d'ignorance? — des deux partis au sujet des pélagiens.

La délégation africaine au concile d'Ephèse apporta aussi une lettre de la part de Capriolus, successeur d'Aurèle à Carthage, dans laquelle il donne implicitement à entendre qu'il est inutile de reprendre la discussion sur la question pélagienne: «Je désire que vous résistiez aux nouvelles erreurs de telle sorte que ceux que l'Eglise vainquit il y a longtemps déjà et que maintenant qu'ils réapparurent, l'autorité du siège apostolique, et en accord avec elle le jugement des évêques, condamna aussi à plusieurs reprises, n'aient pas l'impression qu'un débat depuis longtemps clos se rouvre sous forme d'un second entretien»⁴⁵).

Ephèse ne reprit pas d'ailleurs la discussion de la question pélagienne, mais condamna sans plus les pélagiens. Dans la littérature post-éphésienne, les témoignages sur cette condamnation sont à peu près unanimes. Il y a d'abord une lettre que le synode envoya au pape Célestin pour le mettre au courant de la condamnation des pélagiens: «Après lecture des mémoires sur la déposition des impies pélagiens et célestiens, Célestius, Pélage, Julien, Persidius, Florus, Marcellin, Orontius, et de ceux qui pensent comme eux, nous jugeons, nous aussi, qu'il est juste que ce qui fut décidé à leur sujet par Votre Sainteté reste ferme et inébranlable et nous partageons tous votre opinion et nous les considérons comme déposés»⁴⁶).

Quant à la condamnation de Julien, nous disposons d'une autre source, à savoir Marius Mercator: «Julien et ses alliés et partisans furent condamnés après⁴⁷) par une sentence lors du synode d'Ephèse, en présence de 275 évêques»⁴⁸. Un renseignement pareil se trouve

⁴⁵) ACO I, II, 64: «postulo ..., ita novis quibuscumque erroribus resistite, ne eis quos pridem expugnavit ecclesia et in his temporibus quibus exorti sunt, et apostolicae sedis auctoritas et in unum consonans sententia sacerdotalis frequenter, sub habitu secundae colloctionis vox videatur pridem ablata renovari».

⁴⁶) ACO I, I, 9: «Ἀναγνωσθέντων δὲ ἐν τῇ ἀγίᾳ συνόδῳ τῶν ὑπομνημάτων τῶν πεπραγμένων ἐπὶ τῇ καθαιρέσει τῶν ἀνοσιῶν Πελαγιανῶν καὶ Κελεστιανῶν, Κελεστίου Πελαγίου Ἰουλιανοῦ Πεπσιδίου Φλώρου Μαρκελλίου καὶ τῶν τὰ αὐτὰ τοῦτοις φρονούντων, ἐδικαιώσαμεν καὶ ἡμεῖς ἰσχυρὰ καὶ βέβαια μένειν τὰ ἐπ' αὐτοῖς ὀρισμένα παρὰ τῆς σῆς θεοσεβείας καὶ σύμψηφοι πάντες ἑσμέν καθιρημένους ἔχοντες αὐτούς».

⁴⁷) *Postmodum*, c'est-à-dire après le bannissement de Julien. Cf. note 48.

⁴⁸) *Commonitorium super nomine Caelestii*, ACO I, V, 65: «Iulianus ... cum caeteris sociis et participibus suis ... in synodo quoque Ephesiensi ducentorum septuaginta quinque episcoporum sententia postmodum in praesente damnati sunt».

chez Prosper : «Lors d'un synode de plus de 200 évêques à Ephèse, Nestorius, de même que l'hérésie qui porte son nom, fut condamné et avec lui beaucoup de pélagiens qui soutinrent la doctrine, connue pour ses erreurs»⁴⁹).

En repassant les principales données rapportées par les sources, on constate que les cyrilliens aussi bien que le groupe autour de Jean d'Antioche s'accusent mutuellement de compter des pélagiens dans leurs rangs. En ce qui concerne le parti cyrillien, cette accusation se rencontre dans la lettre à l'empereur et dans celle au clergé de Constantinople. Si la première lettre parle en termes généraux de l'erreur pélagienne, la deuxième fait état d'un lien étroit entre Nestorius et Célestius. Cette même lettre fait aussi allusion à des évêques déposés mais sans citer explicitement leurs noms. Dans la lettre de Jean et son groupe à Rufus de Thessalonique on rencontre des accusations pareilles. Parmi les partisans de Cyrille, il y a des évêques exilés, accusés de professer les mêmes idées que Célestius et Pélage. Cette lettre appelle ces évêques aussi euchites ou enthousiastes. Elle ne cite pas non plus leurs noms. Après l'arrivée de la délégation du pape Célestin à Ephèse, il semble que Cyrille et cette délégation se concertèrent. A la fin de la lettre, envoyée à Rome par le groupe de Cyrille, on dit que ce groupe se range à l'avis de Rome en ce qui concerne les pélagiens. Et alors les noms des évêques pélagiens sont cités. Dans la condamnation, on ne trouve plus aucune trace d'un lien quelconque entre Nestorius et les pélagiens. Tout le contexte montre clairement que l'initiative de la condamnation revient à Rome. Après l'arrivée des légats, on procède à la lecture des *gesta* et ensuite les évêques décident, à l'exemple de Rome, de condamner les pélagiens. Les sources montrent aussi qu'il n'y eut plus d'autre discussion sur la doctrine pélagienne. Capriolus d'ailleurs donna à entendre qu'elle eût été superflue. Marius Mercator aussi bien que Prosper signalent que c'est le groupe cyrillien qui condamna Julien et ses amis. A cette occasion Prosper établit un rapport entre l'erreur de Nestorius et Pélage.

Interprétation

Il n'est sans doute pas inutile de souligner encore une fois que

⁴⁹) *Chronicum integrum*, PL 51, 595 : «Congregata apud Ephesum plus ducentorum synodo sacerdotum Nestorius cum haeresi nominis sui et cum multis Pelagianis, qui cognatum errori suo iuvabant dogma damnatur».

Julien et ses amis ne forment à ce moment-là qu'un petit groupe insignifiant. De plus, ces évêques déposés sont expulsés de Constantinople depuis quelque temps déjà. De la part de Nestorius, qui dans sa lettre à Célestin ne se montre pas très cordial pour les pélagiens, ils n'ont rien à attendre. Cyrille, qui cherche l'appui de Rome, ne fera rien pour les pélagiens qui puisse importuner Rome. Quand Disdier⁵⁰⁾ dit que les pélagiens aussi voulurent ce concile, il va certainement trop loin. Au fond, Julien et ses amis, qui représentent-ils à ce moment-là, sinon eux-mêmes seuls? Comment croire que ce petit groupe insignifiant d'Occidentaux puisse remettre à l'ordre du jour ses problèmes alors que l'Orient discute de questions qui vont séparer pour un certain temps Antioche et Alexandrie?

S'il est quand même question de Julien et ses amis au concile d'Ephèse, c'est sans doute parce que Nestorius demanda à Rome de plus amples informations sur Julien et ses partisans. Ainsi l'attention du pape Célestin fut de nouveau attirée sur les pélagiens⁵¹⁾. La lettre que Cyrille envoya au pape le confirme d'ailleurs⁵²⁾. Le contexte permet de conclure que les *gesta* qui furent lus, vinrent de Rome. Les pères conciliaires se contentèrent de donner un témoignage d'adhésion à ce qui fut statué par le pape, de sorte que Speigl⁵³⁾ a peut-être raison quand il prétend que la pape se réserva l'initiative dans la question pélagienne. De plus, les contacts avec les légats romains amènent les cyrilliens à

⁵⁰⁾ DISDIER, *a.c.*, 327; voir aussi SPEIGL, *a.c.*, 9.

⁵¹⁾ Il ne faut pas oublier qu'en Occident on avait perdu de vue les évêques pélagiens après leur expulsion. L'ouvrage de Julien, *Ad Florum* n'atteindra que peu avant 427 l'Italie, où Alype le trouvera et le transmettra à Augustin; cf. *Ep.* 224, *CSEL* 57, 451 et suiv. Qu'Augustin ignore où Julien réside, ressort du *Contra Iulianum* 2, 10, 34, *PL* 44, 697. Julien de son côté n'est pas au courant de ce qui s'est passé en Occident après son départ. Ainsi Julien ne sait pas, au moment où il écrit son *Ad Florum*, que Turbantius, qui au début avait pris le parti de Julien et à qui celui-ci avait dédié sa réplique au premier livre de *De nuptiis et concupiscentia* d'Augustin, était rentré peu après déjà au sein de l'Église catholique. *Ad Florum* I, I, *CSEL* 85, 1, 3 aussi bien que IV, 30, *PL* 45, 1353 montrent que Julien est toujours convaincu que Turbantius est de son côté. Dans une lettre d'Augustin à Alype, à dater fin 422 - début 423, nous lisons que Turbantius fut reçu de nouveau au sein de l'Église catholique depuis quelque temps déjà. Voir *Ep.* 10*, *CSEL* 88, 46. Ce renseignement est confirmé dans l'*Opus imperfectum* I, 1, *CSEL* 85, 1, 5. Il se peut bien sûr que la réconciliation de Turbantius avec Rome n'eût lieu qu'après l'achèvement de l'ouvrage de Julien. Mais n'oublions pas que Julien ne fut pas du tout au courant du fait qu'Augustin avait entrepris, dans le *Contra Iulianum*, ouvrage de 421, la réfutation systématique de l'*Ad Turbantium* de l'évêque d'Eclane.

⁵²⁾ *ACO* I, I, 9.

⁵³⁾ SPEIGL, *a.c.*, 10-11; 13-14.

une vue plus nette sur la question pélagienne. En effet, tant la lettre à l'empereur que celle au clergé de Constantinople font encore état d'un lien entre Nestorius et les pélagiens. Pourtant les deux lettres sont à dater avant le 10 juin, jour où la légation romaine arriva. Après la prise de contact, la deuxième lettre au pape cite soudain, à côté de Pélage et de Célestius, aussi Julien, Florus, Orontius, etc., mais ne fait plus allusion à d'éventuels rapports entre Nestorius et les pélagiens. Cela confirme de nouveau notre thèse, déjà avancée en rapport avec l'appel à Rome de Nestorius, à savoir que l'Orient ne sut guère qui étaient ces évêques déposés.

Une autre confirmation de cette hypothèse se trouve dans la lettre de Jean d'Antioche à Rufus de Thessalonique⁵⁴). Il met les pélagiens sur pied d'égalité avec les *euchites* ou les *enthousiastes*. Or il n'y a aucun rapport entre ces derniers et les pélagiens. Les *euchites*, par exemple, partent de l'idée que tout homme, depuis la chute d'Adam, a un démon en lui, et considèrent le vrai christianisme comme une vie toute consacrée à la prière, où le travail, les sacrements et l'ascèse sont sans importance. Julien par contre s'opposera toujours à l'idée selon laquelle la nature humaine est infirmée par le péché et affirmera que l'homme, même après le péché d'Adam, est capable de faire le bien⁵⁵). Augustin, dans son *De haeresibus*, fait une distinction nette entre les *euchites* et les pélagiens⁵⁶). Ce qui est intéressant à signaler dans ce contexte, c'est que Jean, ami de Nestorius, fut formé à Antioche comme ce dernier. Si l'ignorance de Jean par rapport aux pélagiens est si manifeste, n'est-ce pas une raison de plus de considérer comme sincère l'ignorance de Nestorius au sujet des pélagiens? C'est précisément l'ignorance des deux partis en ce qui concerne les pélagiens qui explique l'aisance avec laquelle ils purent s'accuser réciproquement de compter des pélagiens ou des célestiens parmi leurs partisans⁵⁷). En outre, quand ils se reprochent mutuellement d'avoir reçu des évêques déposés dans leur rangs, il est impossible que cela ne concerne que les évêques pélagiens seuls. On ne peut tout de même pas aller jusqu'à sup-

⁵⁴) ACO I, I, 3, 42.

⁵⁵) Par exemple: *Ad Florum* I, 79 (= *Opus imperfectum* I, 79), CSEL 85, 1, 94; I, 94, CSEL 85, 1, 106 et suiv.; I, 122, CSEL 85, 1, 136-137; I, 130, CSEL 85, 1, 141.

⁵⁶) Cf. *De haeresibus* 57. Voir L. G. MULLER, *The De haeresibus of Saint Augustine. A Translation with an Introduction and Commentary*. (The Catholic University of America, Patristic Studies 90), Washington, 1956, 102.

⁵⁷) Aussi SPEIGL, *a.c.*, 11-12.

poser que certains évêques pélagiens appartenrent au groupe de Cyrille tandis que d'autres soutinrent Jean? Il est donc trop commode de compter Julien et ses amis au nombre des partisans de Jean d'Antioche⁵⁸). Disdier lui-même ne doit-il pas admettre d'ailleurs qu'ils ne figurent ni sur la liste des évêques appuyant Jean, ni sur aucune autre liste? Qu'ils assistèrent comme auditeurs au concile de Jean, organisé en réaction contre les décisions prises par Cyrille et Memnon et qui se déroulait à Ephèse en même temps, comme le pense Disdier, est en contradiction avec les sources⁵⁹).

Reste à savoir si Julien et ses amis furent présents à Ephèse. Nous avons déjà signalé qu'on ne peut les mettre ni au nombre des partisans de Cyrille, ni de ceux de Jean : tous les deux se prononcèrent contre eux en 431. Il est aussi difficile de soutenir, comme Disdier le fait⁶⁰), qu'ils vinrent à Ephèse en compagnie de Nestorius : à ce moment-là, ils furent expulsés de Constantinople depuis deux ans déjà et nous avons montré plus haut que les relations entre Nestorius et les évêques déposés ne furent pas cordiales. La présence de Julien et ses amis à Ephèse reste une question ouverte. De toute façon, ce petit groupe n'a plus guère d'importance en 431. Avant l'arrivée des légats romains, on ignora apparemment presque tout de leurs vicissitudes; on employa les mots pélagien et célestien comme des injures mutuelles et les noms de Julien et de ses amis ne sont nulle part cités. Si Julien et ses amis se rendirent quand même à Ephèse, c'est à titre personnel. Nous ignorons tout d'une quelconque intervention de leur côté. Comme en 428, il ne s'agit que d'un petit groupe insignifiant, exilé d'Occident, non écouté en Orient.

M. LAMBERIGTS

⁵⁸) Cette opinion est défendue par DISDIER, *a.c.*, 330-333.

⁵⁹) Quand E. NEVEUT, *La condamnation des Pélagiens au Concile d'Ephèse*, dans *Divus Thomas* 34 (1931), 1-10, avance que les pélagiens furent condamnés à Ephèse à cause de leurs relations avec Nestorius, il leur accorde plus d'importance qu'ils n'en eurent en réalité; voir surtout p. 8 et suiv. Nous avons déjà signalé l'absence de tendances pélagiennes chez Nestorius. A Ephèse, la discussion fut avant tout d'ordre christologique, alors que dans la controverse pélagienne, il y eut des accents nettement différents, comme la bonté de la nature humaine, la nécessité de la grâce, le baptême des enfants, les conséquences précises du péché d'Adam, etc.

⁶⁰) DISDIER, *a.c.*, 328-329.